



Le 21 février 2019

PNE-362
2150-237

REMPLACEMENT D'UNE DURÉE INDÉTERMINÉE
Psychoéducatrice ou psychoéducateur
Temps plein 100 % (35 h par semaine)
Services éducatifs

Nature du travail

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide, d'accompagnement et d'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, ainsi que de détermination d'un plan d'intervention psychoéducative et sa mise en œuvre, dans le but de réunir les conditions favorables à l'adaptation optimale de l'élève, au rétablissement et au développement de ses capacités adaptatives et de son autonomie, en interaction avec son environnement. Elle assume un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Qualifications requises

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Salaire : entre 43 765 \$ et 80 572 \$

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca.

Faire parvenir votre candidature au plus tard **le 1^{er} mars 2019 à 16 heures**, au:
Service des ressources humaines
Madame Maxine Gauvin-Dietlin, agente d'administration
Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca